Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Cavaillon : la Garance reçoit une aide de l'état de 15 000€



La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, annonce une aide aux structures culturelles labellisées les plus en difficulté face à la hausse généralisée des coûts de l'énergie. Parmi les 10 structures aidées en région PACA, la Garance, scène nationale de Cavaillon, est l'unique structure vauclusienne retenue.

La situation de certains lieux culturels demeure très critique malgré un certain nombre d'aides transversales (bouclier tarifaire, prix garantis, amortisseur électricité…) mises en place par l'Etat et dont le secteur culturel peut bénéficier.

A la fin de l'année dernière, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, avait annoncé qu'un soutien financier exceptionnel serait apporté aux structures les plus en difficulté parmi celles subventionnées par le ministère au titre de ses « labels » : opéras nationaux, orchestres nationaux, centres dramatiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

nationaux, etc.

Ainsi, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 10 structures sont aidées, dont la Garance, scène nationale de Cavaillon.

Liste des structures aidées en PACA :

- La Criée, centre dramatique national à Marseille : 36 000€.
- Le Centre chorégraphique national – ballet national de Marseille : 23 000€.
- L'Archaos, pôle national cirque, Marseille : 15 000€.
- Le Centre national et pôle européen de création, lieux publics, centre national des arts de la rue et de l'espace public de Marseille : 15 000€.
- Le Théâtre de la passerelle, scène nationale de Gap : 33 000€.
- Ballet Preljocaj/centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence : 17 000€.
- La Garance, scène nationale de Cavaillon : 15 000€.
- Le Zef, scène nationale de Marseille : 24 000€.
- Le Théâtre des salins, scène nationale de Martigues : 21 000€.
- Le Citron jaune, centre national des arts de la rue et de l'espace public de Port-Saint-Louis-du-Rhône : 15 000€.

Le soutien apporté par le ministère de la Culture correspond en moyenne à 30% du surcoût énergie et vient en complément des aides transversales de l'Etat et du soutien apporté par les collectivités territoriales lorsque c'est le cas.

J.R.